



La liste *Châtillon Avenir avec vous* est composée de 5 conseillers municipaux sortants, dont le maire Bernard Marconnet et de 14 nouveaux candidats.

Nous avons bien reçu votre questionnaire, dont nous aurions aimé connaître l'objectif et les finalités.

Face à la difficulté de répondre à des questions qui s'adressent parfois aux anciens élus, parfois aux candidats, nous avons préféré vous donner une perception générale de nos objectifs pour les six années à venir, en rapport avec vos interrogations.

Nous partageons votre vision de la Communauté de communes, qui doit faire un effort de communication pour ne pas être une instance qui éloigne le citoyen de la gestion du territoire.

Pour l'ensemble des autres points, notre commune a un nouveau PLU avec un PADD et ses 8 objectifs, qui sont les outils quotidiens de la gestion de la commune. Les préoccupations que vous évoquez nous concernent bien sûr, tout en gardant à l'esprit la compatibilité avec les lois (SRU, Grenelle 2), les règlements (PPR), le tout sous couvert du SCOT.

Par ailleurs la commune de Châtillon se lance dans une démarche d'*Agenda 21* pour lequel l'implication des habitants sera un des garants de réussite des actions, qui seront en partie déterminées par eux. Autant dire que le souci des élus de communiquer, d'informer, d'impliquer les habitants est une préoccupation majeure, essentielle dans notre conception de la gestion communale qui s'appuie sur des concepts du développement durable.

Nous profitons également pour avancer quelques remarques sur l'absence de certaines préoccupations quotidiennes des habitants de notre secteur dans votre questionnaire :

- Sur le plan santé, la problématique de la pénurie de médecins en milieu rural, voire la difficulté de remplir les cabinets médicaux créés.
- La non prise en considération de la lutte contre l'ambroisie, plante allergisante, dont la lutte est obligatoire dans le département du Rhône et où chaque commune devrait avoir diffusé au Préfet une liste de référents élus et / ou bénévoles.
- La problématique du devenir de la ligne SNCF Lyon – Paray : le comité de ligne Lyon – Paray animé par une Conseillère régionale et où siègent SNCF, RFF et les maires riverains de la ligne, est pratiquement le seul de Rhône-Alpes où ne figurent pas d'association d'usagers. Notre commune a incité la population à la création de ce type d'instance et votre coordination des associations du Beaujolais est assez discrète sur cette problématique, alors que seul ce type d'association a un poids réel...
- Enfin, sur les projets futurs d'infrastructures de transports, notre commune est assez impactée pour témoigner que le combat est quotidien. La municipalité de Châtillon, avec l'association ARPAC a dénoncé pendant 20 ans les incohérences du passage de l'A89 sur notre territoire et les appels ont alors trouvé peu d'échos dans les communes où se trouvent aujourd'hui les associations signataires du questionnaire.

Nous vous invitons à venir à nos permanences de campagne, les samedis 1^{er} mars, 8 mars et 15 mars au café « Le pas de danse » et lors de notre réunion publique le vendredi 14 mars à 20h30 à la salle Pierre Dupoizat.

Les candidats de la liste Châtillon Avenir avec vous